

## Conseil municipal : la tarification des temps périscolaires revue à la baisse

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé de lancer une procédure réglementaire de déclaration d'utilité publique pour la protection du captage d'eau et l'augmentation de la capacité de pompage.

La tarification des temps périscolaires (TAP) a par ailleurs été revue à la baisse et passe à 40 € pour le premier enfant et à 20 € pour chaque enfant suivant. La cantine scolaire ouvrira le mercredi à midi en raison des nouveaux rythmes scolaires. De ce fait, et en complémentarité de ce service, la garderie du mercredi après-midi sera ouverte aux enfants qui bénéficieront du service et qui seront scolarisés.

Une demande de subvention auprès du conseil général reste à faire pour une aide à la communication afin de promouvoir le musée (dépliants). La commune a aussi souhaité acquérir une parcelle de 1 129 m<sup>2</sup> pour une extension éventuelle de l'école ou de la crèche.

La commune va adhérer au fonds de solidarité pour le logement pour aider les plus dé-

favorisés à faire face aux dépenses en eau potable.

Un nouveau local sera mis à disposition prochainement au musée pour la bibliothèque et le club des seniors. Il a été demandé à chaque responsable de réfléchir sur le local qui leur serait le mieux adapté et qui répondrait à leur souhait.

Les honoraires de l'atelier d'architecture Bernard Chevalier concernant l'aménagement de l'ancienne fonderie en ateliers municipaux ont été votés.

Une motion de soutien à l'association des maires de France a été votée pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive de la dotation de l'Etat.

Enfin, le plan communal de sauvegarde de la commune a été présenté.

### ● Inscriptions pour l'école primaire

Pour les inscriptions à l'école primaire, monsieur Charpentier tiendra une permanence à l'école, le matin, de 9h à 11h30, du **mardi 26 août** au **vendredi 29 août**.